

Fédération Syndicale Unitaire de la Haute-Vienne

CLARTÉS



ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN

PPDC
P7
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Déposé le 05/10/2023

N° 113
octobre 2023

Première organisation syndicale des
fonctionnaires d'État et territoriaux de la Haute-Vienne

Etiquette

Trimestriel - Prix : 0,50€
Directeur de publication : Christophe Tristan
CPPAP 0726 S 05312
Imprimé par nos soins ISSN 1268-5542

Etiquette

SOMMAIRE

- P.1 : Budget 2024, le choix de l'austérité**
- P.2 : PSC dans la Fonction Publique**
- P3 : Mobilisation du 13 octobre**
- P4 : Communiqué du collectif éducation contre les LGBTI phobies**

Budget 2024 le choix de l'austérité

L'inflation galopante entraîne, en France comme ailleurs, une dégradation des conditions de vie d'une grande partie de la population. Par ailleurs, ces derniers mois ont vu se produire des phénomènes climatiques extrêmes aux conséquences dévastatrices (canicules, sécheresses, incendies, orages violents, inondations...) sur l'ensemble de la planète. Pour la FSU, cette situation très critique impose des transformations profondes de notre économie mais aussi des choix politiques forts, car il ne peut y avoir de justice environnementale sans justice sociale.

Les actes d'Emmanuel Macron en matière environnementale ne sont pas en adéquation avec ses annonces. La recherche d'une croissance « verte » étant présentée comme garante de notre modèle social ! Pour la FSU, le gouvernement leurre la population en voulant à tout prix faire entrer la planification écologique dans un modèle économique libéral. Le plan de planification écologique présenté par la Première Ministre les 18 et 19 septembre détaille, secteur par secteur, activité par activité, les efforts à réaliser, mais ne correspond pas à la gravité de la situation, tant dans ses objectifs que dans le financement envisagé.

Le gouvernement ne prévoit pas réellement de mesures pour soutenir les populations les plus fragiles dans les nécessaires ruptures écologiques que le pays doit opérer. La FSU rappelle qu'aucune rupture écologique significative ne pourra être mise en œuvre sans un nouveau pacte social plus juste et plus solidaire.

Le gouvernement a dévoilé les principales orientations et mesures pour le projet de loi finances 2024, qui ne surprend personne. La priorité est donnée à la réduction des déficits publics et la baisse des impôts, le gouvernement refusant de revenir sur les choix fiscaux à l'œuvre depuis 2017. L'austérité et la volonté du gouvernement de continuer les baisses d'impôts pour les entreprises sera synonyme de baisse des dépenses publiques et des recettes fiscales et donc, sans surprise, d'une dégradation des services publics.

Section départementale FSU
de la Haute-Vienne
24 bis rue de Néon
87000 LIMOGES
fsu87@fsu.fr

La FSU, avec toute l'intersyndicale, construit avec les personnels une première mobilisation dans le cadre européen de l'appel de la CES pour les salaires et les pensions, pour l'égalité professionnelle femme/homme, contre l'austérité, pour le financement des services publics dans le cadre d'une toute autre répartition des richesses. La FSU appelle à se mobiliser massivement le 13 octobre, journée de grèves et de manifestations.



ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Depuis le 1er janvier 2022, tous les ministères versent 15 euros bruts aux agent·es, en remboursement partiel de l'adhésion à une complémentaire santé et prévoyance. Ce remboursement forfaitaire prendra fin en décembre 2024. À partir du 1er janvier 2025, la liberté d'adhésion et de choix de la mutuelle disparaîtront en contrepartie d'une prise en charge de la couverture santé à hauteur de 50% par l'employeur.

Les agent·es, fonctionnaires ou non titulaires, auront l'obligation de souscrire au contrat collectif de l'opérateur que le ministère aura choisi à l'occasion d'un appel d'offre.

En l'état des négociations encore en cours dans la Fonction Publique d'État, le contrat collectif obligatoire exclurait la prévoyance (maintien du salaire en cas d'arrêt maladie supérieur à 3 mois). Celle-ci resterait facultative et individuelle, au risque d'accroître le coût de cette prévoyance et les situations dramatiques d'agent·es durablement malades et non couvert·es.

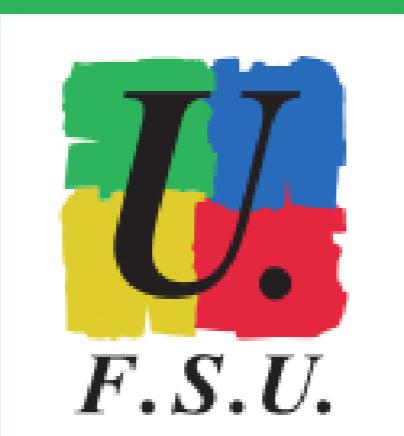
Cette réforme découle de la Loi de Transformation de la Fonction Publique d'août 2019 (LTFP), dans une logique de transposition des contrats collectifs obligatoires d'entreprises imposés pour les salarié·es du privé par un accord national interprofessionnel de 2013.

Pour cette réforme, le gouvernement a légiféré par ordonnance en janvier 2021, créant pour les agent·es de l'État une obligation d'adhésion au contrat collectif choisi par l'employeur, une séparation entre la couverture santé et prévoyance et une obligation de participation financière de l'employeur de 50% minimum de la cotisation à la complémentaire santé. Une négociation interministérielle a été ensuite engagée et un accord a été signé en janvier 2022 fixant pour tou·tes les agent·es de l'État, un niveau de couverture minimum commun de haut niveau.

La FSU, comme toutes les organisations syndicales représentatives, a signé cet accord pour la couverture santé dans l'optique de poursuivre la négociation sur la prévoyance. Mais pour la FSU, le système d'assurance à deux étages (Assurance Maladie Ordinaire et Assurance Maladie Complémentaire) est inégalitaire et coûteux. La participation de l'employeur à la complémentaire et le niveau de couverture institué par l'accord interministériel de janvier 2022 ne peuvent être que des dispositions transitoires pour aller vers une couverture des soins prescrits à 100% par la Sécu, pour assurer une véritable solidarité entre tou·tes les assuré·es sociaux·ales (actives et actifs, jeunes, privé·es d'emploi, retraité·es, inactives et inactifs).

Négociations en cours

L'accord santé interministériel de janvier comprend un engagement du gouvernement à poursuivre la négociation pour la couverture en prévoyance, statutaire et complémentaire. Cette négociation a pris un retard considérable, inquiétant et dangereux pour les agent·es. La négociation doit porter sur la couverture des risques liés au décès, à l'incapacité (les arrêts maladie) et à l'invalidité. Pour l'heure, seul le risque décès a débouché sur des engagements du ministère de la Fonction Publique : le capital décès pour les agent·es actives et actifs serait fixé durablement dans le statut (12 mois de rémunération brute) et une rente éducation serait créée pour les orphelin·es scolarisé·es ou étudiant·es (184€ jusqu'à 18 ans puis 550€ jusqu'à 26 ans). Les négociations sont encore en cours pour un renforcement des droits à congés maladie et pour l'invalidité. La FSU demande que les ministères participent aussi à la couverture complémentaire en prévoyance, pour maintenir a minima les niveaux de couverture actuels de la MGEN.



**ENGAGÉ·ES POUR UNE
SOCIÉTÉ PLUS JUSTE**

**RENDEZ-VOUS 14h00 CARREFOUR TOURNY
AUBERGE ESPAGNOLE 12h00**

**EN FRANCE ET EN EUROPE
LE 13 OCTOBRE**

**mobilisé·es contre l'austérité,
pour les salaires et l'égalité
femmes-hommes**

Les organisations syndicales appellent toutes et tous à rejoindre les manifestations du 13 octobre. Au cours des derniers mois, les travailleuses et les travailleurs sont descendus dans la rue partout en Europe. En France, l'intersyndicale a conduit un mouvement social historique pour s'opposer à la réforme des retraites qu'elle continue de dénoncer. La journée du 13 octobre représente une première mobilisation dans un cadre syndical européen. La manifestation à Paris accueillera des délégations de nombreux pays.

Le mouvement syndical européen est appelé à se mobiliser pour plus de solidarité, pour, l'emploi et pour une économie qui donne des résultats concrets aux travailleuses et travailleurs, pour des salaires plus élevés et des emplois de qualité, pour une plus grande protection sociale, pour une transition environnementale socialement juste, pour des investissements pour des services publics de qualité qui garantissent les droits des citoyennes et citoyens. Les organisations syndicales françaises s'opposent à toute décision européenne qui conduit à des politiques d'austérité.

En France, de nombreuses négociations sont en cours, il faut donc se mobiliser pour qu'elles aboutissent à une amélioration des droits des travailleuses et travailleurs. A

quelques jours de la Conférence sociale, les organisations syndicales et de jeunesse sont unanimes sur la nécessaire égalité femmes-hommes, sur l'augmentation des salaires, du SMIC, des pensions, des minima sociaux et bourses d'études, mais aussi sur la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. L'intersyndicale rappelle que les exonérations et allégements de cotisations sociales accordés aux employeurs fragilisent notre système collectif de protection sociale.

De même, les organisations syndicales qui participent aux négociations sur les retraites complémentaires Agirc Arrco et l'Assurance chômage y porteront leurs revendications et y pèseront de tout leur poids pour améliorer les droits des retraité·es et des chômeuses et chômeurs.

Les politiques d'austérité sapent aussi les services publics, particulièrement l'Hôpital ou l'Education nationale. L'intersyndicale l'affirme, ce ne sont pas des dépenses mais des investissements pour notre société et la population. Les services publics sont une richesse pour toutes et tous.

Les organisations syndicales rappellent leur attachement aux valeurs républicaines, aux libertés démocratiques, individuelles et collectives en particulier le droit de grève et de manifester.

L'intersyndicale réaffirme son refus de toute régression sociale et appelle, le 13 octobre, à se mobiliser par des rassemblements, des manifestations, des actions, y compris par la grève et des débrayages, pour plus de justice sociale.

Pour plus de justice sociale, toutes et tous mobilisé·es le 13 octobre !





Le ministère veut-il vraiment lutter contre le harcèlement et les violences discriminatoires à l'école ?

Les dernières annonces ministérielles montrent clairement une prise en charge peu volontariste des LGBTI phobies à l'école et une méconnaissance des réalités alors qu'un nouveau drame marque cette rentrée scolaire. Combien faudra-t-il de suicides d'adolescents et d'adolescentes pour que les ministères nous écoutent ? Le Collectif éducation contre les LGBTI phobies en milieu scolaire et universitaire demande à rencontrer Gabriel Attal et lance une pétition afin de rappeler les engagements des ministères.

Une vision passéeiste de l'école qui met de côté la lutte contre les discriminations

Renforcement de l'autorité, centrage sur les "fondamentaux", vision rétrograde du système éducatif ... cette rentrée est particulièrement bien placée pour draguer les électorats du bloc autoritaire sans répondre aux urgences qui se dressent devant nous. Notre collectif est très inquiet de la montée de mouvements réactionnaires et extrémistes religieux. Qu'un programme scolaire sur l'éducation à la sexualité en Belgique entraîne des réactions de défiance jusqu'en France, que des mouvements s'organisent pour les élections de parents d'élèves afin de contrôler les contenus scolaires, que des projets pédagogiques sont encore et toujours mis en danger par des groupes réactionnaires, tout cela n'augure rien de bon dans la lutte contre les discriminations. Le gouvernement doit prendre la mesure du glissement idéologique que nous vivons et du danger qu'il fait peser sur les enfants. Il doit agir en urgence pour que la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, le sexism et la haine anti-LGBT s'applique partout.

Révision des programmes d'EMC et d'EAS, des enjeux citoyens

En juin dernier, Pap Ndiaye a demandé au Conseil Supérieur des Programmes de réfléchir à des nouveaux programmes d'Éducation morale et civique et d'Éducation à la sexualité. Le Collectif s'inquiète des pressions de mouvements réactionnaires qui peuvent influencer cette révision. Mais c'est aussi l'intention gouvernementale de faire entrer plus de patriotisme et d'idéologie sécuritaire à l'école, matérialisée par le SNU obligatoire, qui nous mobilise. De plus, le Collectif estime que la volonté ministérielle de recentrer les enseignements sur les dits "fondamentaux" ne doit en aucun cas constituer un frein aux apprentissages citoyens. Les révisions de ces deux programmes doivent avoir comme ligne conductrice l'accompagnement des jeunes vers une citoyenneté émancipée et la lutte contre les discriminations. Le Collectif rencontrera les membres du CSP prochainement pour lui rappeler ces impératifs.

L'urgence d'un suivi rigoureux des sujets LGBTI à l'école

Les engagements pris par le ministère et que nous voulons lui rappeler s'inscrivent dans le cadre d'un plan national interministériel 2023-2026 pour l'égalité et contre la haine et les discriminations anti LGBT+. La DILCRAH aura comme rôle essentiel de veiller au suivi de ce plan. L'expertise de notre Collectif sur les LGBTI phobies lui sera essentielle. Du côté du ministère de l'éducation nationale, l'urgence est à la mise en place d'un observatoire ministériel multi-acteurs et actrices auquel le collectif serait associé. Sans suivi rigoureux, nous ne sortirons pas d'une politique des mesurettes qui n'est pas digne des attentes des personnels, des familles et des enfants.



La FSU 87 adhère au collectif Lim'Bow

Dans le cadre de ses mandats contre les discriminations, la FSU 87 a soutenu l'organisation de la première marche des fiertés de Limoges, en septembre 2022 et a réitéré ce soutien pour l'organisation de la deuxième édition, le 9 septembre dernier.

Le collectif Lim'Bow est à l'initiative de ce deuxième succès, une marche revendicative et festive. Dans la continuité de sa démarche, la FSU 87 a décidé d'adhérer à ce collectif, présent et actif à Limoges.

